



GROUPE PERMANENT D'EXPERTS EN
RADIOPROTECTION : GPMED

DIRECTION DES RAYONNEMENTS
IONISANTS ET DE LA SANTE

Montrouge, 30 janvier 2017

Affaire suivie par : Le secrétariat technique
du GPMED

Tél : 01.46.16.42.13

Fax : 01.46.16.44.28

Mel : asn.GPE-Radiopro@asn.fr

Destinataires in fine

Séance du GPMED du 29 novembre 2016

Synthèse des présentations et discussions

1 - Le relevé de discussions de la séance du 4 octobre 2016 a été corrigé en séance et transmis par messagerie électronique aux experts le 8 décembre 2016, par le secrétariat technique.

2 - Présentation du projet d'avis du GPMED sur les recommandations sur l'utilisation des contraintes de dose dans le milieu médical (Rapporteurs : S. BALDUYCK, H. BRISSE, O. MUNDLER, A. LISBONA)

Le projet d'avis a été lu en séance et corrigé au regard des discussions.

Une partie de la discussion a porté sur la clarification nécessaire des termes « épisode », « traitement » ou « injection », afin de permettre de définir la durée de l'exposition (soit globale, soit unitaire) → point à définir par les rapporteurs dans l'avis final.

Un autre point a concerné les valeurs proposées dans le projet d'avis, qui sont celles recommandées par la Commission européenne, soit 3 mSv pour les adultes de moins de 60 ans et 15 mSv par épisode pour les adultes de plus de 60 ans. Il a été décidé de ne maintenir que la limite des 3 mSv pour un adulte sans mention d'âge.

La limite pour la sortie d'un patient : HERCA a défini 40 μ Sv/h à un mètre. Au niveau franco-français, c'est plutôt 20-25 μ Sv/h. En Suisse, la limite est à 5 μ Sv/h, mais passera bientôt à 10 μ Sv/h. Une cohérence en termes de radioprotection serait nécessaire, mais probablement pas au travers de cet avis, qui est spécifique au soutien et au réconfort des patients. Aucun débit de dose ne sera mentionné dans le présent avis.

Pour les volontaires participant à des recherches médicales ou biomédicales, pas de valeurs chiffrées, mais application des règles de radioprotection courantes et information du volontaire comme dans tout protocole de recherche.

3 - Avancement des réflexions du GT sur la réévaluation des recommandations sur les conditions d'utilisation du lutécium 177 en médecine nucléaire

Un point d'avancement est fait suite à la première réunion du 28 novembre 2016. Présentation de l'état actuel de l'utilisation du lutécium 177 par la SFMN (pour différents établissements utilisateurs), de son utilisation en Suisse et des recommandations belges.

Les réflexions portent sur la nécessité ou non d'hospitaliser les patients en chambre radioprotégée ou non, en raison de la gestion des déchets radioactifs et notamment le lutécium 177m (dont la période est de 160 jours) qui peut être soit rejetée dans le réseau d'assainissement public soit gérée en décroissance dans des cuves.

En Suisse, des limites d'autorisation de rejets sont fixées par radionucléide pour les centres de médecine nucléaire.

Cinq experts sont retenus : Xavier Marchandise, Alain Noël, Sébastien Balduyck, Florence Ménetrier, Nicolas Stritt et Bernard Aubert. L'échéance prévue et souhaitée par l'ASN est mars 2017.

Participaient à la réunion :

Membres permanents du GPMED

Président : AUBERT Bernard

Vice-président : STRITT Nicolas

BALDUYCK Sébastien

BOTTOLLIER-DEPOIS Jean-François

BRISSE Hervé

FARMAN Bardia

FIGUEIRA Manuela

GAGNA Gérald

GUILABERT Nadine

HALL Janet

LISBONA Albert

MARANDE Jean-Luc

MARCHANDISE Xavier

MENETRIER Florence

MUNDLER Olivier

NAEL Virginie

RIZZO-PADOIN Nathalie

SABATIER Jean

VIAL Eric

VIDAL Jean-Pierre

Représentants de l'ASN

GODET Jean-Luc

ROUSSE Carole

FAYARD Nadège

MENECHAL Philippe

Les représentants des agences

LAHAYE Thierry (DGT Ministère du travail)

Etaient également présents

LE DIRACH Bertrand

VISSEAUX Hervé